

L'ARCHITECTURE

DU V.^{ME} AU XVII.^{ME} SIÈCLE

ET

LES ARTS QUI EN DÉPENDENT

LA SCULPTURE, LA PEINTURE MURALE, LA PEINTURE SUR VERRE
LA MOSAÏQUE, LA FERRONNERIE, ETC.

PUBLIÉS

D'APRÈS LES TRAVAUX INÉDITS DES PRINCIPAUX ARCHITECTES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

PAR

JULES GAILHABAUD

TOME QUATRIÈME

PARIS

GIDE, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 5

—
1856

TOUS DROITS RÉSERVÉS

STALLES EN BOIS

DANS L'ÉGLISE DE RATZBURG

Grâce à la découverte des fragments qui forment l'objet de cette notice, l'histoire de la stalle sacerdotale commence à s'éclaircir et à voir disparaître l'espèce d'obscurité qui l'enveloppa jusqu'au jour de notre publication. Deux causes s'opposaient à son éclaircissement : l'ignorance de la conservation des plus vieux monuments de cette famille, et l'indifférence des archéologues à chercher et à recueillir, dans les livres, les documents qui s'y rapportent. Déjà, la dernière de ces lacunes vient d'être comblée, et nous devons aux recherches de deux doctes prêtres ⁽¹⁾, tout ce qui concerne les parties historique et liturgique. Il restait à produire les monuments de l'art : cet honneur nous est échu ⁽²⁾.

L'histoire de la stalle sacerdotale peut s'esquisser en peu de mots ; mais, pour l'offrir d'une manière complète, il est nécessaire de relater certains textes qui exigent quelques développements. Ce travail, nous n'avons pas l'intention de l'entreprendre ici. Il trouvera beaucoup mieux sa place dans notre supplément, où nous devons publier d'autres exemples de stalles romanes. Nous aurons donc une occasion toute naturelle d'étudier alors plusieurs variétés dans l'espèce, et cette réunion nous permettra d'essayer une analyse d'ensemble sur les transformations qu'ont subies les monuments de cette famille. Quoi qu'il en soit, et en attendant que nous puissions offrir un résumé de tous les travaux qui ont été faits sur cette classe de meubles, nous en parlerons brièvement ici afin de rappeler les principaux faits de la question.

Très-vraisemblablement, la stalle sacerdotale tire son origine du *sedile* ou du *σύνθρονος*, établi, dans les premières basiliques chrétiennes, à droite et à gauche du siège épiscopal, qui occupait

(1) MM. Jourdain et Duval, les *Stalles de la cathédrale d'Amiens*, etc. 1 vol. in-8 avec planches.

(2) La publication de ces stalles est un fait si important qu'il nous a valu, de la part de M. Alb. Lenoir, les honneurs d'un emprunt. Nous regrettons qu'il n'ait point indiqué, dans son beau livre sur l'*Architecture monastique*, la source où il avait fait cet emprunt. Dans le but d'être utiles à la science, nous avons permis à M. Lenoir de publier des réductions de quelques-unes de nos gravures, et nous avons même poussé la complaisance jusqu'à l'autoriser à faire paraître, *avant nous*, certains édifices réservés pour notre supplément. En lui accordant cette faveur, nous y avons toutefois mis une clause : celle d'indiquer notre ouvrage ; mais, dois-je le dire, il nous a été pénible de voir qu'en ce qui concerne ces stalles et d'autres sujets, on n'en a fait aucune mention. Quelque faible que soit notre action en archéologie, il est, cependant, juste qu'on ne nous prive pas du plus léger bénéfice, et il me paraît équitable de rendre à chacun ce qui lui appartient ; d'ailleurs, M. Lenoir est assez riche de son propre fonds pour n'avoir pas besoin de dépouiller moins opulent que lui.

MOYEN AGE. — XI^e ET XII^e SIÈCLES. — STALLES EN BOIS.

le fond du sanctuaire. Ce *sedile* ou banc, destiné aux prêtres qui assistaient aux offices, épousait, le plus souvent, la configuration de l'apside, c'est-à-dire qu'il était disposé suivant une ligne courbe. Cependant, on en connaît, comme à la basilique de Saint-Laurent, hors les murs de Rome, qui sont construits sur une ligne droite; mais, ils ne sont pas anciens, et c'est une exception⁽¹⁾. Ainsi donc, l'on érigeait ces *sedilia* dans le second chœur, dans le sanctuaire, *presbyterium*, *chorus sacerdotum*. Tels étaient, du moins, ceux de l'Italie aux premiers temps du christianisme. Dans le nord de l'Europe et en France, en fut-il de même? Ce point est assez difficile à éclaircir. Tout ce que l'on peut supposer ou admettre, c'est que beaucoup d'églises, n'étant point aussi richement pourvues et ornées que les basiliques du berceau catholique, n'eurent, peut-être, point de *sedilia* aussi importants qu'à Rome. Dans ces édifices, les prêtres s'asseyaient sur des sièges en bois ou restaient debout pendant les cérémonies. Mais, plus tard, lorsqu'on modifia le plan des églises et lorsqu'on changea l'orientation, le sanctuaire subit des modifications qui entraînèrent plusieurs changements dont les conséquences réagirent sur la situation de ces sièges sacerdotaux. Par des motifs que nous exposerons ailleurs, les offices, depuis une certaine époque, avaient acquis une importance et une longueur telles que l'Église dut avoir égard pour ceux de ses ministres qui y assistaient, puisque, dans quelques pays, le clergé ne s'asseyait pas. Dans cette circonstance, l'autorité comprit qu'il fallait adoucir la règle, et l'on accorda la permission de s'appuyer, pendant certains moments, sur des bâtons ayant la forme de béquilles, *reclinatoria*. Ce soulagement, cet adoucissement en fit bientôt naître un autre. La basilique, par ses modifications récentes, avait vu son sanctuaire s'allonger et s'agrandir; car, cette partie semble avoir été combinée pour comprendre les deux chœurs primitifs : le *chorus sacerdotum* et le *chorus psallentium*. Or, cette disposition nouvelle opéra, sans doute, la transformation que je signale. L'autel, en changeant de place, par suite du changement d'orientation, entraîna le changement de situation du *sedile*, et cette mutation provoqua, selon nous, la pensée d'établir longitudinalement, mais à droite et à gauche, le banc qui, d'abord, avait occupé le fond, c'est-à-dire l'hémicycle de l'apside. Quelle fut, à cette époque, la nature des stalles? Étaient-ce des sièges pliants, *sedes plicatiles*, — ou bien des banquettes en bois avec ou sans dossier et pourvues ou non de pièces de séparation? Je l'ignore. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'à partir du XI^e siècle l'obscurité cesse, et que les documents écrits s'expliquent; enfin, des monuments de la fin du XII^e siècle nous apprennent que l'on commença, dès lors, à établir des rangées de sièges à séparations basses et telles qu'on en voit encore à Ratzburg et ailleurs. Dès ce moment, la stalle proprement dite est définitivement constituée; il ne s'agit plus que d'y introduire les modifications qu'elles reçurent plus tard, et ce fut, là, le fait ou l'action des siècles, ce dont nous parlerons dans la suite.

Comme stalles de l'époque romane, celles de Ratzburg offrent un très-grand intérêt et méritent toute notre attention; car, elles occupent, par leur nature ou par leur forme, une place intermédiaire entre le *sedile* des basiliques et les stalles telles que nous les voyons aux XIII^e XIV^e et XV^e siècles. On comprend donc tout le jour que leur publication a dû jeter sur cette matière.

1. Nous avons publié ce siège d'après les dessins de M. Viollet-Leduc; voyez le deuxième volume de nos *Monuments Anciens et Modernes*.

STALLES, DANS L'ÉGLISE DE RATZBURG.

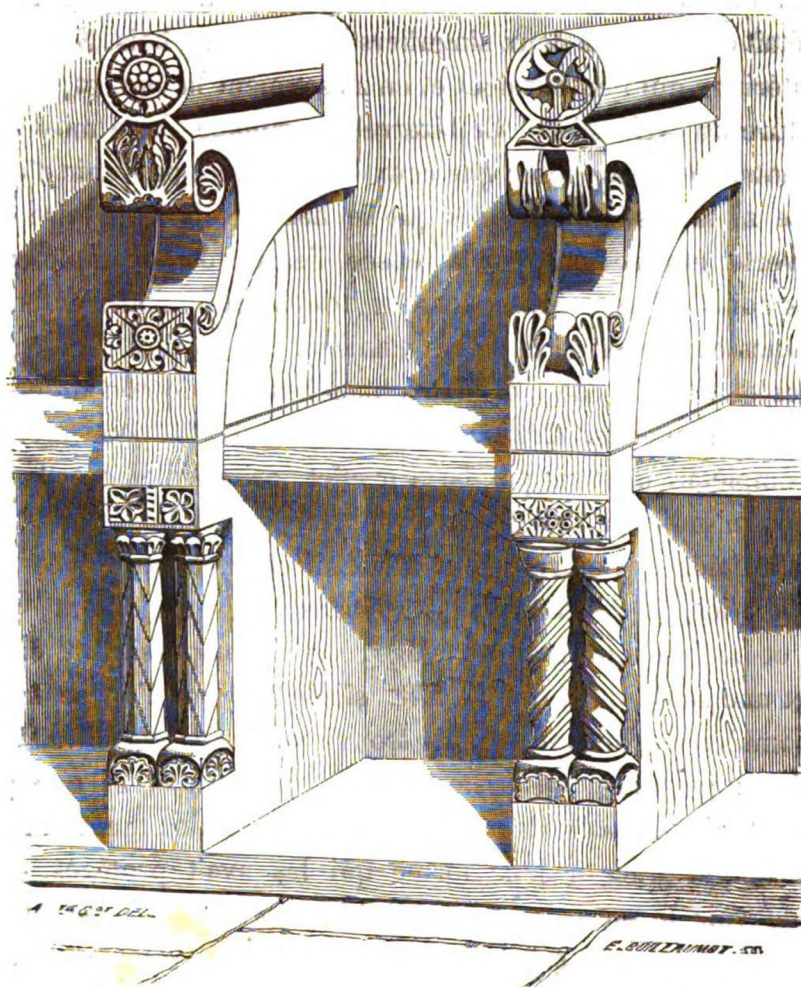
Maintenant, il conviendrait, pour en faire une étude approfondie, de traiter d'abord de l'histoire de l'évêché de Ratzburg au XII^e siècle; puis, de faire connaître la condition de l'art sur ce point de l'Allemagne, et, enfin, de parler de l'état de la menuiserie et de la sculpture en bois à cette époque; mais, toutes ces questions trouveront beaucoup mieux leur place dans un travail d'ensemble, et nous renvoyons à notre supplément.

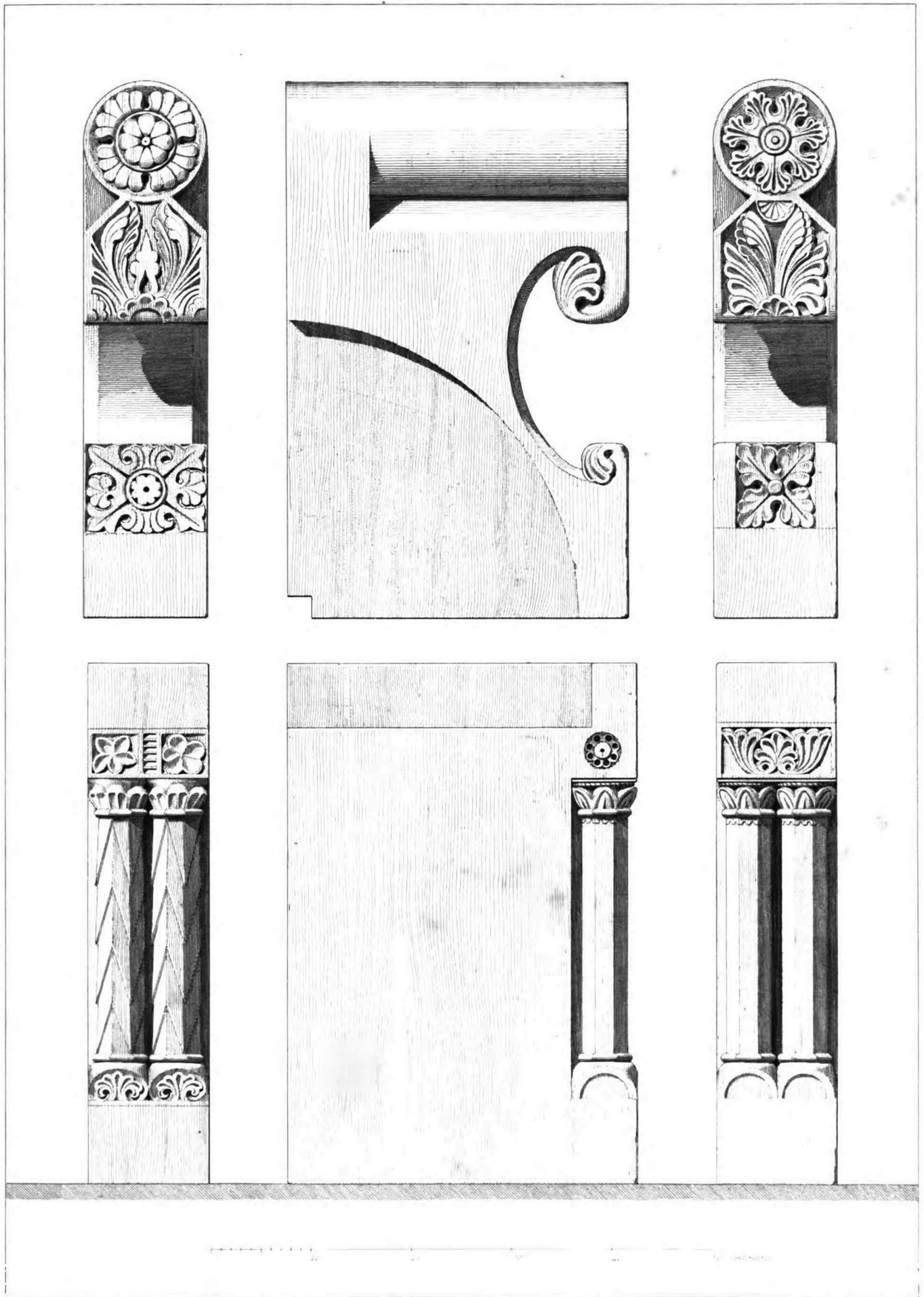
L'histoire de la découverte de ces stalles, qui est un peu celle de beaucoup d'autres monuments, renferme en elle-même des particularités assez intéressantes pour être rapportées ici. — En parcourant celui des bas-côtés par où l'on entre dans l'église de Ratzburg, nous aperçûmes, en partie cachée par un tas de décombres, une espèce particulière de banc qui excita notre attention. Ce banc était composé de deux singuliers montants en bois. Notre premier mouvement fut d'écarter les matériaux qui l'entouraient et en masquaient la vue, et, alors, apparurent deux fragments de sculpture du XII^e siècle. Ce bizarre assemblage d'une misérable planche, clouée sur nos deux montants, me fit supposer que ceux-ci pouvaient provenir d'un édifice dont je ne devinais ni la forme ni la destination, mais que le hasard allait me faire connaître. Vivement ému de cette découverte, et caressant, par la pensée, l'espoir de la compléter, je poursuivis l'exploration de tous les coins de cette église, lorsque, tout à coup, s'offrirent successivement à mes yeux trois autres bancs composés de la même manière, c'est-à-dire d'un égal nombre de pièces ornées de sculptures et fixées à de méchantes planches afin de constituer une sorte de sièges communs, servant de banquettes. Cette nouvelle trouvaille fut pour moi comme un trait de lumière, car elle complétait de tous points. En effet, prise isolément, la forme des premiers morceaux n'aurait pu m'indiquer leur destination ou le genre de meubles auxquels ils se rapportaient, tandis qu'à l'aide des autres, tout devenait clair et facile à comprendre. Là, j'avais trouvé des *accoudoirs*; ici, je rencontrais les *supports*; et, en ajoutant, par la pensée, cette partie horizontale et mobile qui sert de siège, on recomposait un ensemble qui constituait une stalle... et une stalle de la fin du XII^e siècle!... Que l'on se fasse une idée de ma joie, je venais de combler une lacune; j'avais trouvé un *desideratum*!... Mais, au bonheur succède parfois la peine : je pensai au triste sort qu'avaient subi et que pouvaient subir ces fragments. Ils étaient abandonnés dans le plus cruel dédain; heureux encore d'avoir pu échapper à la destruction grâce à leur forme qui les avait protégés. — Quelques croquis faits, je me hâtai de voir le sacristain pour lui faire part de ma découverte. Nous apprîmes alors que ces rares débris avaient été déjà vus par quelques voyageurs, au nombre desquels je reconnus le nom de l'auteur de nos dessins (1). — Maintenant que nous avons éveillé l'attention sur ces précieuses stalles, et que nous en avons fait comprendre la valeur, y a-t-il lieu d'espérer pour elles un meilleur sort, c'est-à-dire ce respect que mérite à la fois leur antiquité, leur destination, leur rareté et, surtout, leur prix au point de vue de l'histoire de l'art, ou de celle des mœurs et coutumes? J'en fais assurément les vœux les plus sincères, bien que je n'ose y croire. Puisse, cependant, notre voix avoir quelque retentissement et être entendue, par delà les espaces, du respectable pasteur, gardien de l'église qui les renferme; puisse cette modeste notice lui faire comprendre tout l'intérêt qu'ont, aux yeux des historiens et des archéologues, ces pauvres petits morceaux de bois, si précieux par leur date, si inté-

1. M. DANIEL RAMÉE, l'auteur du *Manuel de l'histoire de l'Architecture*, etc. Paris, 1843, 2 volumes grand in-18, avec gravures sur bois dans le texte.

MOYEN AGE. — XI^e ET XII^e SIÈCLES. — STALLES EN BOIS.

ressants par leur art et si curieux par les renseignements qu'ils fournissent; enfin, puissent nos faibles efforts venir en aide à des objets d'une nature plus faible encore, — et, si un jour il nous arrivait d'apprendre que notre minime action ait pu sauver ces rares débris, nous nous estimerions heureux, de même que nous croirions avoir fait une œuvre réellement utile.

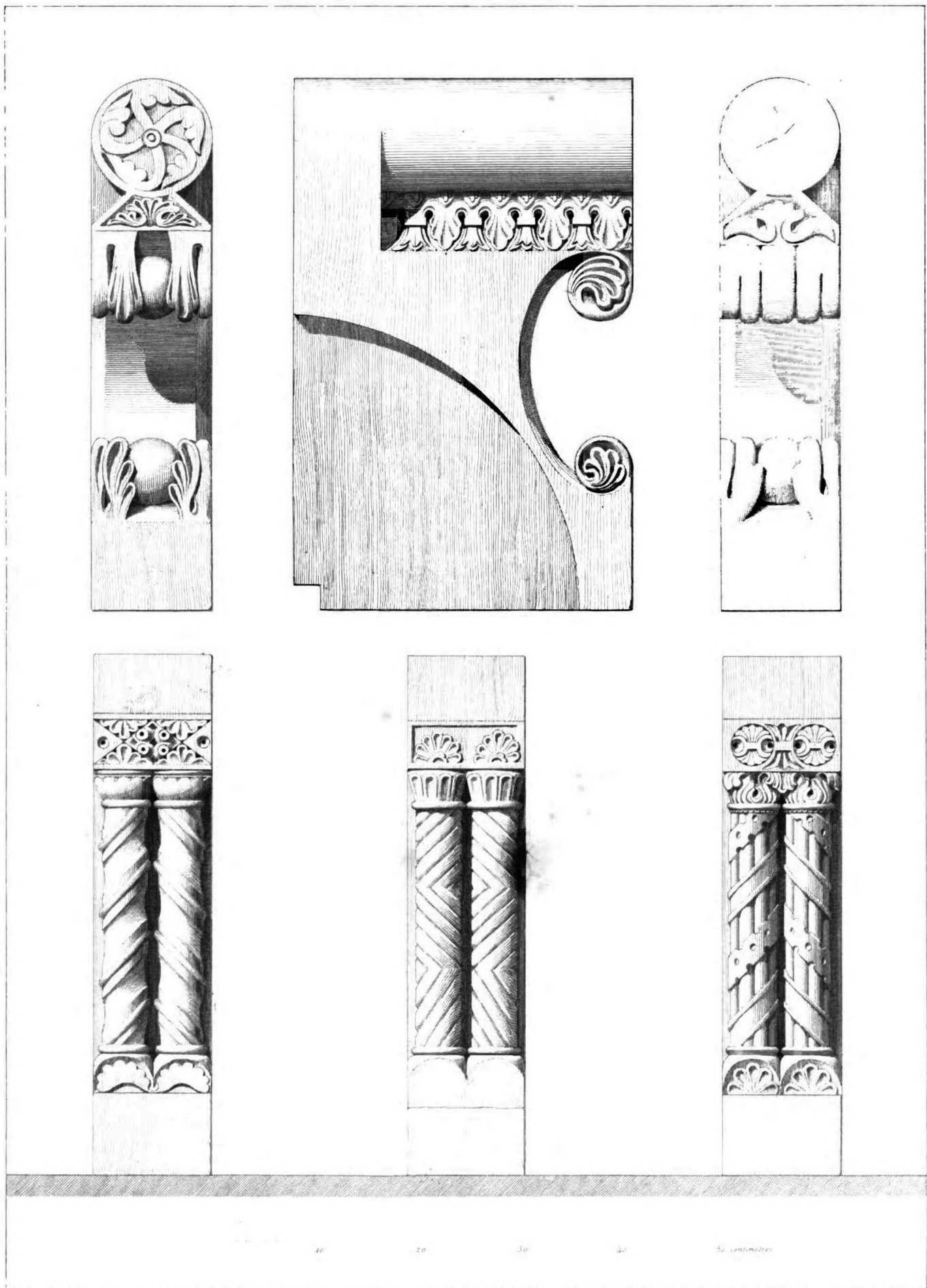




Ex. m. de l'atelier de la République

de la République

STABLES EN F-10. DANS LE PRINCE DE PARIS. 1870
Allouart



Dessiné de Daniel Vamber,

Gravé par A. G. G. G.

STALLES EN BOIS. DANS L'ÉGLISE LE RATZPURG
1 détail